

# LES CHIFFRES DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2006

**12 396 400 élèves ou étudiants des classes supérieures des lycées** sont attendus à la rentrée 2006, soit 11 800 de plus qu'en 2005 (en France métropolitaine et dans les DOM). Ils seront pris en charge par **1 313 600 personnes** dont **884 000 enseignants** au sein de **67 581 écoles, collèges et lycées** publics ou privés. La collectivité nationale a dépensé, en 2004, **86,8 milliards d'euros** pour l'enseignement du premier degré, du second degré et des classes supérieures.

### **12 122 600 élèves**

- 6 665 500 écoliers
- 3 207 700 collégiens
- 1 508 600 lycéens
- 740 800 lycéens professionnels dont 15 000 apprentis juniors

### **273 800 étudiants de classes post-baccalauréat**

- 200 300 étudiants en sections de techniciens supérieurs (STS)
- 73 500 étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), soit une augmentation de 1 000 élèves

### **1 313 600 personnels dans les écoles, les collèges et les lycées, publics ou privés**

- 1 143 600 relèvent de l'État, de l'ordre de 135 000 des municipalités et de l'ordre de 35 000 des établissements privés
- 527 300 travaillent dans les écoles pré-élémentaires ou élémentaires, dont 363 300 enseignants ;
- 786 300 dans les établissements du second degré, dont 520 700 enseignants

### **19 000 TOS dans la fonction publique territoriale**

- 19 000 personnels, techniciens, ouvriers et de service (TOS) dans la fonction publique territoriale : 20 % ont choisi le détachement et 80 % l'intégration

### **67 581 écoles, collèges et lycées**

- 56 158 écoles préélémentaires ou élémentaires
- 7 010 collèges
- 80 écoles régionales d'enseignement adapté
- 1 708 lycées professionnels
- 2 625 lycées d'enseignement général et technologique ou polyvalents

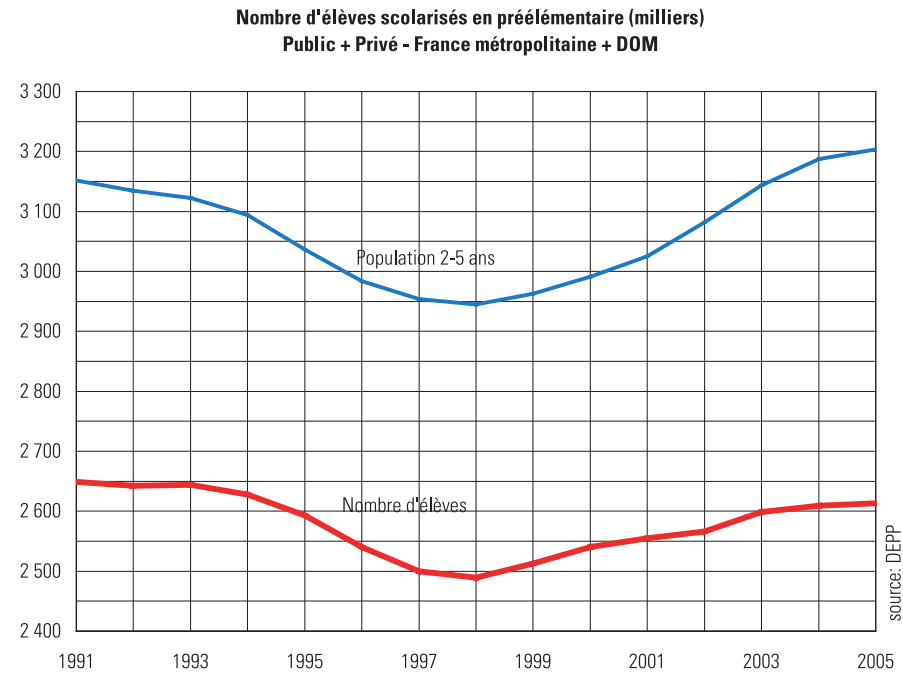
### **87,2 milliards d'euros dépensés en 2005**

Les 87,2 milliards d'euros dépensés en 2005 pour le premier degré, le second degré et les classes supérieures ont été financés par l'Etat, les collectivités territoriales, les entreprises et les ménages, soit 1 391 euros en moyenne par habitant.

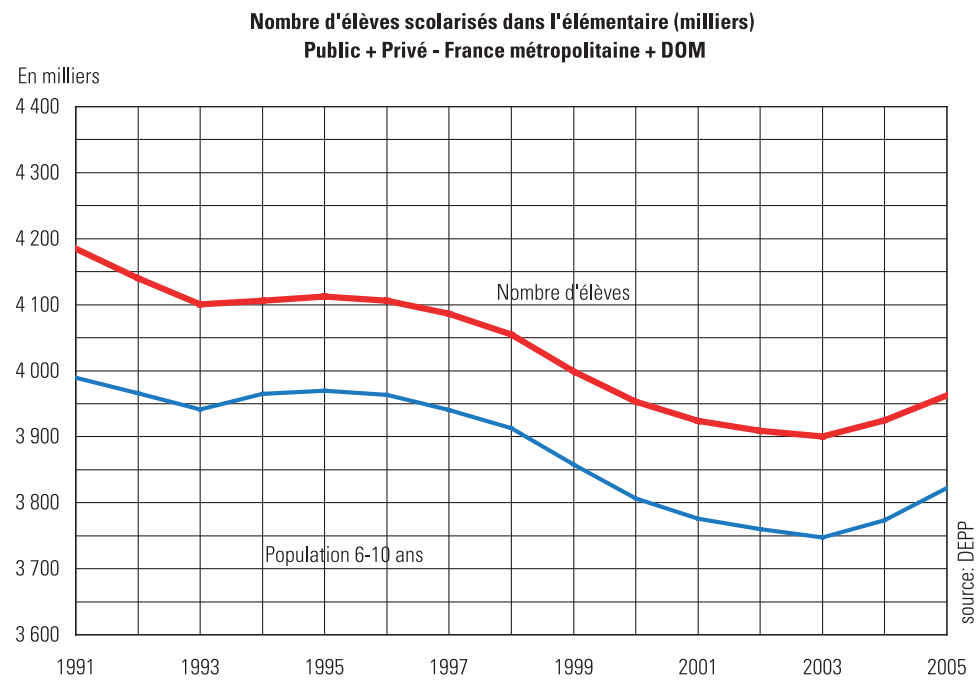
Cette dépense est, en moyenne, de :

- 4 810 euros par élève du premier degré
- 7 710 euros par collégien
- 10 130 euros par lycéen général ou technologique
- 10 430 euros par lycéen professionnel
- 13 360 euros par étudiant de sections de techniciens supérieurs (STS)
- 13 560 euros par étudiant de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

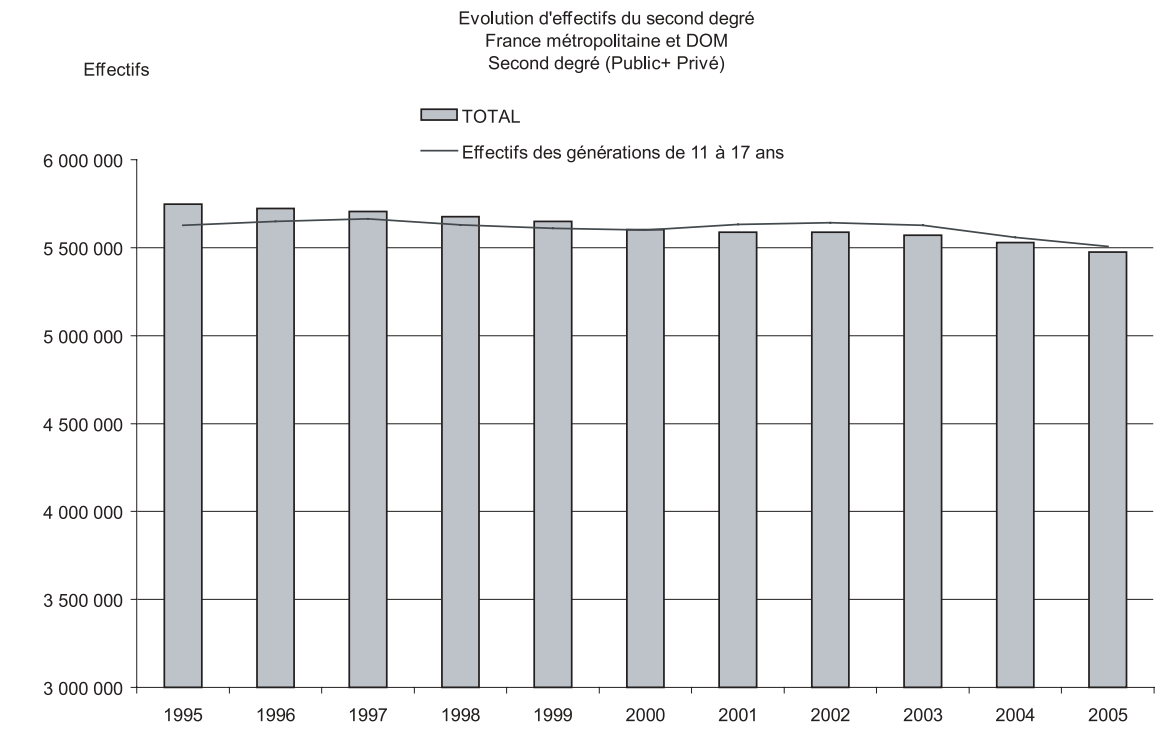
## Évolution de la démographie et des effectifs d'élèves



Les évolutions des effectifs scolarisés en préélémentaire sont très proches de celles des enfants âgés de 2 à 5 ans car les taux de scolarisation des 3 à 5 ans n'évoluent plus, les enfants de ces âges étant presque tous scolarisés



Les évolutions des effectifs de l'élémentaire suivent de plus en plus celles des enfants âgés de 6 à 10 ans puisque la proportion d'élèves de 11 ans scolarisés en élémentaire a fortement chuté

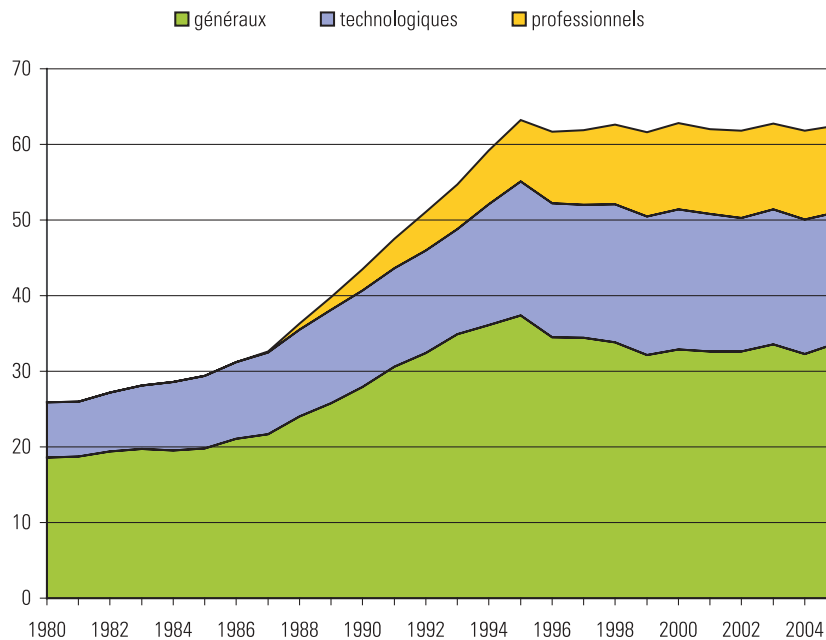


N.B. Le second degré est la somme des effectifs d'élèves du collège (y compris SEGPA) et des lycées professionnel et général et technologique.

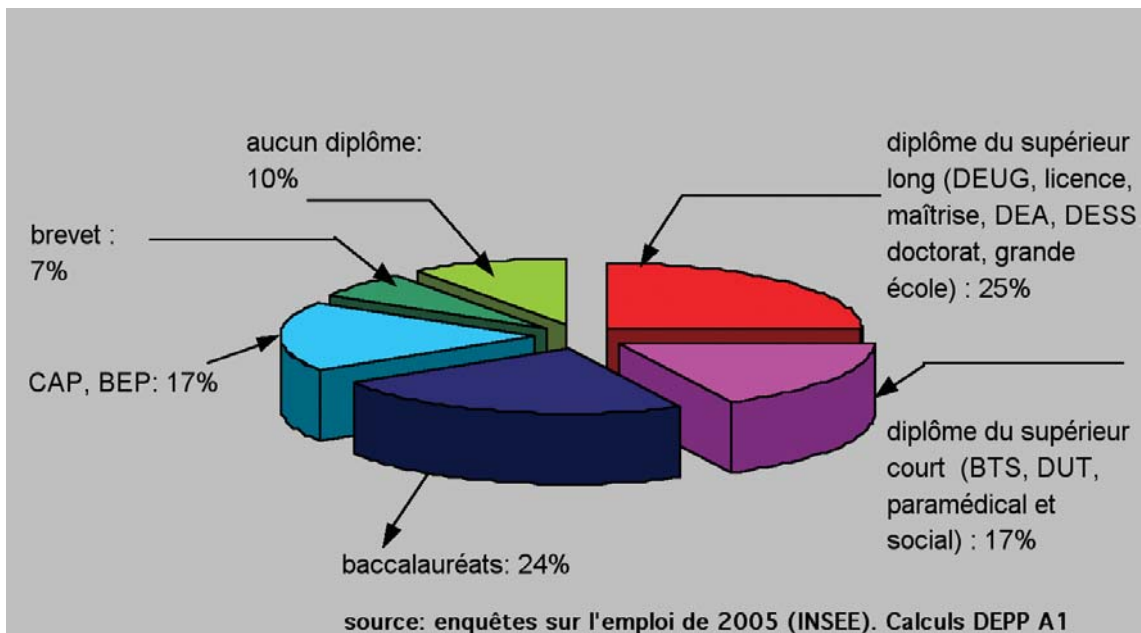
## Évolution des effectifs d'élèves et d'enseignants (public et privé)

source: DEPP

## Proportion de bacheliers dans une génération



## Les diplômes des sortants du système éducatif en 2005



Diplôme possédé	En milliers	En %
Diplôme du supérieur long (licence, maîtrise, doctorat, grande école)	175	25 %
Diplôme du supérieur court (BTS, DUT, paramédical et social)	119	17 %
Baccalauréats	168	24 %
CAP, BEP	121	17 %
Brevet	48	7 %
Aucun diplôme	69	10 %
<b>Total</b>	<b>700</b>	<b>100 %</b>

Source : calculs DEPP à partir des enquêtes emploi de l'INSEE